

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

LOIS ET DECRETS

ARRETES, DECISIONS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	Lois et décrets			Débats à l'Assemblée nationale	Bulletin Officiel Ann. march. publ. Registre du Commerce	REDACTION ET ADMINISTRATION DIRECTION Abonnements et publicité IMPRIMERIE OFFICIELLE 9, rue Trollier, ALGER Tél : 66-81-49, 66-80-96 C.C.P 3200-50 - ALGER
	Trois mois	Six mois	Un an	Un an	Un an	
Algérie	8 Dinars	14 Dinars	24 Dinars	20 Dinars	15 Dinars	
Etranger	12 Dinars	20 Dinars	35 Dinars	20 Dinars	28 Dinars	

Le numéro 0,25 dinar. — Numéro des années antérieures : 0,30 dinar. Les années antérieures sont fournies gratuitement aux abonnés. Prière de joindre les dernières bandes pour renouvellement et réclamations. Pour le changement d'adresse, ajouter 0,30 dinar. Tarif des insertions : 2,50 Dinars la ligne

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES, DECISIONS ET CIRCULAIRES

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décrets du 9 août 1965 portant mouvement dans le corps préfectoral, p. 763.

Arrêtés du 6 août 1965 portant mouvement dans le corps préfectoral, p. 764.

Décision du 6 août 1965 mettant fin aux fonctions d'un chargé de mission, p. 764.

MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Arrêté du 5 août 1965 portant modification de l'arrêté du 17 juillet 1952 fixant les conditions et modalités d'application du versement forfaitaire à la charge des employeurs et débirentiers, p. 764.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret du 29 juillet 1965 portant acquisition de la nationalité algérienne, p. 764.

Arrêtés des 21 et 29 juin, 21 et 30 juillet 1965 portant mouvement dans le corps des officiers publics et ministériels, p. 766.

MINISTERE DU COMMERCE

Décret n° 65-200 du 9 août 1965 portant agrément de la Société nationale des grands magasins populaires d'Algérie, p. 766.

Arrêté du 24 juillet 1965 portant contingentement de certains produits à l'exportation, p. 767.

ACTES DES PREFETS

Arrêtés des 3 décembre 1964 et 12 janvier 1965 portant homologation de plans dressés à la suite d'enquêtes partielles avec attributions de propriété non compris les dépendances du domaine public, p. 768.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Avis aux importateurs, p. 769.

Avis du 25 juin 1965 relatifs à des surfaces déclarées libres par suite de la non demande de renouvellement de permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures au Sahara (rectificatif), p. 769.

S.N.C.F.A. : homologation de proposition, p. 770.

Marchés. — Appels d'offres, p. 770.

— Mises en demeure d'entrepreneurs, p. 770.

DECRETS, ARRETES, DECISIONS ET CIRCULAIRES

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décrets du 9 août 1965 portant mouvement dans le corps préfectoral.

Le Chef du Gouvernement, Président du Conseil des ministres,

Vu le décret n° 62-502 du 19 juillet 1962 fixant les conditions de nomination de certains hauts fonctionnaires ;

Sur proposition du ministre de l'intérieur,

Décète :

Article 1^{er}. — M. M'Hamed Yala est délégué, à compter du 30 juillet 1965 dans les fonctions de préfet d'Alger.